



Votre contact :

Anne-Claire Gaudru
Chargée de mission

Tel : 01 53 41 81 84 / 07 71 20 55 03

Mail ac.gaudru@cites-unies-France.org

Accueil Délégation Mexicaine

Vendredi 13 février 2015 – de 09h30 à 12h30

À Cités unies France - 9, Rue Christiani 75018 Paris

Métro 4 ou 2 : Barbès-Rochechouart

En partenariat avec l'Ambassade du Mexique en France (Estefania Angeles et Erika Rebollar), cette réunion a été organisée par le pôle Amérique latine de CUF (Anne-Claire Gaudru, Félicia Medina, Alice Gauthier).

Accueil-Café de la délégation et des participants

La réunion s'est déroulée en espagnol, nous nous excusons pour la traduction improvisée en l'absence de l'interprète initialement prévu. CUF remercie Eugène Zapata pour avoir assuré l'interprétariat pour la bonne compréhension de tous.

La participation côté français a permis une certaine représentativité des collectivités, au sens où l'ensemble des niveaux de collectivités était représenté (région, département, métropole et ville). Ceci présentait un intérêt face à la présence historique dans la délégation mexicaine, des réseaux des communes mexicaines, et des Etats mexicains, aux côtés du ministère des affaires étrangères.

Mot d'accueil et présentation de la délégation

Cuf a précisé le contexte favorable, et la demande des autorités mexicaines, relatifs à la tenue de cette réunion de travail : la revitalisation des échanges depuis les assises de Bordeaux, qui ont impulsé la création du Groupe-pays Mexique il y a trois ans, et l'actualité de la visite présidentielle demandant une meilleure valorisation de la coopération décentralisée.

Le tour de table a été l'occasion d'aborder les thèmes développés dans chacun des partenariats, et naturellement, les dysfonctionnements et opportunités que constituent ces cadres d'activités. Le tour de table a permis aux collectivités présentes d'exprimer l'atout de la coopération décentralisée mais aussi d'évoquer les fortes potentialités que présente le Mexique en matière d'enjeux de développement réciproque et de dialogue autour de la gouvernance des territoires. Parmi les témoignages apportés par les collectivités présentes, deux tendances se sont détachées dans les messages à faire passer à la délégation mexicaine.

D'une part, la grande diversité des expertises détenues par les collectivités ont largement été présenté (agriculture, rayonnement culturel, échange autour de patrimoine commun, pôle d'excellence scientifique, éducation), largement appuyé par un panel de l'ensemble des échelons. Le cadre de la coopération décentralisée montre ici sa capacité à construire un dialogue entre les collectivités et à tisser des liens enrichissant réciproquement les stratégies de développement et de spécialisation des territoires partenaires. Toutefois, les projets, impulsés par des motivations diverses (patrimoine, mémoire, développement économique, attractivité, ou spécialisation) ne rencontrent pas tous la même dynamique, au gré des mandats les partenariats s'essouffent.

Le groupe-pays Mexique qui a vocation à permettre des échanges entre les porteurs de projets, comme un groupe de parole autour de se qui fonctionne ou pas et ce qui peut être initié d'une territoire à l'autre. Certains représentants disent leur intérêt à ce qu'un interlocuteur similaire côté mexicain, puisse communiquer des initiatives susceptibles d'inspirer et structurer les projets développés entre deux collectivités.

A ce titre, Toulouse souhaite encourager la partie mexicaine à prospecter sur le territoire français. Territoire résolument tourné vers le Mexique (maison universitaire franco-mexicaine, partenariats entre université), Toulouse n'a pas de coopération avec le Mexique, mais a développé au fil des ans une action extérieure structurante autour des compétences et savoir faire du territoire. Aujourd'hui, la venue du président Pena Nieto réaffirme les liens d'amitié bilatérale, qui existe autour de projets concrets sur le territoire, mais cela devrait être l'opportunité de venir explorer l'offre et les partenariats notamment autour de l'industrie aérospatiale.

Brest dit bénéficier de relations régulières et enrichissantes avec sa collectivité partenaire, et le projet d'observatoire maritime semble même pouvoir essaimer sur le territoire mexicain. Monsieur Pellicano, souligne que l'actuelle réforme administrative, renforce les intercommunalités et par là les compétences et le leadership de sa collectivité, renforçant son rôle, en France et dans le monde. Aujourd'hui, il souhaite montrer l'excellence maritime de sa ville et la diversité d'expertise et d'opportunité de partage autour de la problématique maritime (7 ports, déclinés en centre de formations professionnelles, réparation, recherche, militaire, mais aussi d'observation de l'environnement).

D'autre part, collectivités reconnaissent volontiers que les engagements de part et d'autres sont altérés par des perceptions différentes.

Si CUF détient un rôle de lobby faisant valoir l'intérêt, la valeur de l'outil action internationale des collectivités, les premières à devoir la mettre en œuvre ce sont les collectivités elle-même, et la dimension interculturelle est parfois un obstacle. L'argumentaire sur les apports de ces pratiques, des outils de décryptage (dossier pays) ou un dialogue ouvert avec les institutions (les ministères des affaires étrangères et les ambassades) et les acteurs des territoires sont des démarches complémentaires et structurantes pour encourager et renouveler l'engagement au Mexique des collectivités.

Ainsi, les collectivités attendent du groupe-pays non seulement d'ouvrir le dialogue sur l'action extérieure en échangeant avec un cercle des acteurs étendu y contribuant, et de structurer avec leur homologues mexicains, un réseau d'initiatives efficaces promouvant les échanges de territoire à territoire.

De nombreux problèmes relevés par les collectivités présentes, émanent d'un défaut de compétence ou d'un manque de suivi, ainsi l'idée d'un groupe-pays homologue permettrait de trouver des outils de résorption rapide de manque de communication ou d'absence d'information. En matière de suivi, les évolutions législatives procurant un mandat électif de 6 ans renouvelable permettaient déjà davantage de continuité dans les programmes.

Dans un premier temps, le chef de la délégation a souhaité évoquer **le nouvel outil créé côté mexicain: le Groupe-pays France**. Pensé comme une organisation technique, il a vocation à donner plus de visibilité et de coordination à la coopération. Il gagnera à être virtuel pour fluidifier l'accès à l'information, transmettre les bonnes pratiques entre les collectivités mexicaines mais aussi avec son homologue et l'Etat. Il sera un espace de dialogue « Autorité nationale et autorités locales ».

CUF se réjouit du caractère pilote que prend le groupe-pays Mexique, il s'agit du premier pays où une organisation miroir à celle de CUF est créée. D'autant plus, que CUF a la particularité d'être un réseau d'élus, habité par une certaine singularité et une vocation à faire reconnaître la dynamique de l'action extérieure des collectivités territoriales, à en assurer le lobby et la promotion de leur spécificité. En effet, CUF accompagne tous les niveaux de collectivités et est spécialisée sur l'action internationale des autorités locales, dans toutes sa diversité (solidarité, coopération économique, coopération décentralisée...) ce qui est rare.

Aujourd'hui, le « groupe-pays » est une aubaine pour partager les bonnes pratiques, être la mémoire du suivi des projets, fluidifier les difficultés que rencontrent les collectivités, bref, faire monter en gamme la capacité d'action des collectivités locales (financements, partenariats, réciprocité...).

Vis à vis de l'Etat, les deux organisations se renforceront mutuellement, et bénéficieront d'une capacité partagée de réflexion sur les stratégies pour répondre aux nouveaux défis de l'action extérieure des collectivités, par exemple. Les groupe-pays portent les positionnements propres des collectivités locales et alimentent Les outils mis en œuvre par l'Etat comme l'appel à projet, les orientations thématiques, ils apportent la vision du terrain.

Coopération internationale des collectivités locales

CUF souligne la diversité et la richesse des sujets traités après la présentation des projets de coopération franco-mexicains : PACA et l'aéronautique, Brest, et son pôle d'excellence scientifique, militaire, pratique de pêche et de navigation, la Haute Saône, sur les questions de migration, de patrimoine mémoriel et sur les standards qualité (reconnaissance de l'AOC). Il y a un enjeu important à pouvoir s'accorder entre collectivités, dans un processus de remontée d'information du local au national, sur les sujets prioritaires.

Les groupe-pays peuvent suggérer des demandes spécifiques de valorisation ou d'initiatives innovantes portées par certaines collectivités, à ce titre ils identifient et promeuvent les bonnes pratiques, mais restent aussi un lieu où sont partagés les problèmes rencontrés.

Il est donné ici l'occasion de parler de l'appel à projet qui rencontre quelques difficultés, dans son assimilation par les collectivités, comme l'a précisé la veille la délégation à la DAECT : complexité du dossier, travail en transversalité limité dans une collectivité, contrepartie de temps et financière, modalité de coordination avec le partenaire). Les groupes-pays doivent à terme apporter une réponse et jouer un rôle d'explication de texte afin de dépasser les différences interculturelles, faciliter les échanges et la connaissance mutuelle des objectifs individuels pour construire des projets plus réciproques.

CUF souhaite pouvoir passer au mieux son expertise à son homologue, et a demandé aux collectivités bénéficiaires présentes d'exprimer les intérêts et les limites d'un tel groupe.

Aujourd'hui, la crise de l'action internationale issue des difficultés économiques et réformes administratives génère un stress des activités (identification de priorité, budget resserré, baisse de l'autonomie vis à vis de l'Etat). Par conséquent, les activités de CUF se diversifient et le temps alloué à chaque dossier se réduit, son rôle de représentant des collectivités tend à évoluer également. CUF est considérée comme le garant de la coopération à la française, dont la mise en œuvre se fait par et pour les autorités locales. Toutefois, l'évolution nécessaire de ses activités vers de nouveaux champs pourrait réduire sa capacité à couvrir tous les pays, tous les sujets et à constituer un maillon de dialogue entre les autorités locales.

Les collectivités avouent toujours trouver, au sein du groupe-pays, une somme d'informations coordonnées, leur permettre d'avoir une vision globale, sur les enjeux dans les territoires partenaires. Plus spécifiquement, il reste un lieu unique d'échange entre collectivités, et de mise à jour de ce qui se fait.

La redéfinition du rôle de CUF et le renforcement des groupe-pays autour de priorités émanant des besoins ressentis par les collectivités sont essentiels. Ainsi, la relation avec un groupe-pays homologue est une opportunité pour enrichir et améliorer sa propre offre de service.

Après un tour de table, M. Antonio Rojas, Directeur Général Adjoint de Coordination Politique, Ministère des Affaires Etrangères du Mexique, a clarifié les objectifs de cette réunion. Il s'agit d'évoquer ensemble la création du groupe-pays France et de partager sur la vision future des relations franco-mexicaine. Les groupes-pays ont largement été présentés comme les outils d'une meilleure coordination, dont la valeur ajoutée pour les collectivités est largement attendue. Il s'est dit attentif aux initiatives, qui apportent des relations structurantes sur le territoire mexicain.

Ensuite, la délégation a souhaité soumettre une idée présentée la veille à la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales, et au cœur des objectifs de cette mission en France. Il s'agit d'un **événement de haut niveau, avant la venue du Président Mexicain en France**, du 13 au 16 juillet 2015, afin de proposer une feuille de route à moyen et long terme des relations franco-mexicaines.

Anne-Claire Gaudru a excusé Bordeaux Métropole, qui préside le groupe-pays Mexique, et a souligné que cette activité était inscrite dans les activités du Groupe-Pays pour le premier semestre 2015.

Toutefois, plusieurs participants ont évoqué, vu l'enjeu, l'importance de la présence d'élus et donc de faire de cette initiative un rendez-vous politique et donc de rechercher un cadre mobilisateur, attractif pour des élus et avec un caractère visible, valorisant et clair.

Coopération internationale des collectivités locales

9, rue Christiani 75018 Paris ■ Tél. : (+33/0)1 53 41 81 81 ■ Fax : (+33/1)1 53 41 81 41 ■ coop-dec@cites-unies-france.org
www.cites-unies-france.org ■ SIRET 309 575 652 000 40 ■ APE 9499Z



Très vite, l'option de faire cette rencontre de travail à haut niveau au sein du Forum de l'Action Internationale des Collectivités territoriales de CUF s'est imposée (29-30 juin 2015).

L'adjoint au maire de Toulouse, souligne dans ce contexte, l'opportunité que constitue la venue du Président mexicain, pour le rendre témoin de nombreuses initiatives en l'accueillant lors de sa présence. Il paraît en effet central pour toutes les

collectivités présentes de valoriser les travaux menés dans le cadre de la coopération décentralisée, pour montrer les différents niveaux des actions menées.

Dans ce contexte, la tenue au sein du Forum permettrait à la délégation de répondre positivement à l'invitation à la CNCD (29 juin), et de coupler cette présence en Europe en allant au Sommet climat à Lyon (1^{er}-2 juillet). Potentiellement, il faut vérifier auprès de l'AMF et l'ARF mais des conventions de partenariat et des conférences de presse pourraient être organisée.

Le groupe-pays Mexique étant une cellule de concertation, CUF s'engage à obtenir rapidement un retour de la présidence et des collectivités souhaitant être engagées dans cette action concrète. N'oublions pas le contexte électoral et administratif en France et au Mexique (élection, réforme...) suggère que cet événement soit préparé très en amont et concerté. Au regard du contexte, cette réunion est d'autant plus un enjeu, qu'elle se tient dans une période peu favorable à la mobilisation, la constitution d'un comité d'organisation équitable et large est une priorité pour fluidifier le montage (cf encadré).

Les indicateurs de réussite de cette réunion sont :

- la capacité à travailler autour des éléments de travail en amont, qui seront amendés et débattus largement.
- la présence de personnalités élues (représentatives de la coopération franco-mexicaine),
- et, la production et la remise d'un papier politique, par un élu durant la visite présidentielle.

Ce dernier point à également fait l'objet de débats sur la manière la plus appropriée de valoriser ce papier.

La possibilité de le faire remettre au Président mexicain, lors de la visite d'Etat (13-16 juillet), dans son étape en province (15 juillet), de la main d'un élu français a été validé (propositions du président du groupe-pays Mexique au titre qu'il représente l'ensemble des collectivités françaises engagées).

- Composition potentielle du comité de pilotage :**
- MAE/SRE,
 - Ambassade de France et Ambassade du Mexique,
 - Réseau d'élus engagés au Mexique (CUF/AMF/ARF), Réseaux d'élus engagés en France (FENAMM, CONAGO)
 - Représentant de ALLAS
 - ARRICOD/AMAIE
 - Groupe-pays France / Groupe-pays Mexique

Il est convenu que l'événement en amont de la visite d'Etat fera l'objet d'une coordination par Cités Unies France, et que des éléments de cadrage devront être rapidement structurés :

- Date précis (le 29 ou 30)
- choix des élus présents,
- modalité d'accueil au sein du Forum de CUF
- Événement, signature d'accord, participation au sommet climat...

Sergio Arredondo de la Fenamm s'est dit enthousiasmé de ce rapprochement, et de sa valorisation de l'action des collectivités dans la cadre de la visite d'Etat. Engagé dans l'agenda mondial, la Fenamm dit l'importance d'agir concrètement et de pouvoir s'appuyer sur un lien institutionnel fort, à ce titre les rencontres entre élus et leur promotion sont essentielles. La Fenamm convie d'ailleurs à son colloque annuel, pour valoriser les projets existants et les partager (automne).

Pour conclure, il est décidé que CUF produira une synthèse sur les risques et les opportunités de la structuration d'un tel groupe, comme une analyse de son propre rôle, afin de soumettre au groupe-pays France un nombre de données suffisant pour se structurer le mieux possible. Des accords d'organisation et de consultation seront mis en place.